

Retour sur les
premières études de
cas

30 avril 2019



- ❑ **3 grandes catégories** de données sont utiles pour le calcul de l'empreinte biodiversité:



- **sites:**

- localisation, surfaces, types et dynamique d'usage des sols,



- **approvisionnement:**



- localisation, surfaces et dynamique d'usage des sols



- **données financières**

- répartition géographique et sectorielle des activités.

- ❑ **A l'avenir** le GBS sera capable de prendre en compte de nouveaux types de données pour améliorer l'exactitude de l'empreinte et dégager de nouveaux leviers d'actions:

- **consommation d'eau, émission de polluants** (air et eau), certaines **pratiques**, certains **labels et certifications...**

- ❑ L'utilisation du GBS est pertinente **à l'échelle de l'entreprise.**
- ❑ Les études de cas focus « site » (AFD, GRT Gaz, Véolia) ou « approvisionnement » (Michelin, Solvay) ont pour but de comprendre le fonctionnement de l'outil à l'échelle « micro » **dans l'optique d'une agrégation des résultats à l'échelle de l'entreprise.**
- ❑ Le GBS permet de dresser un bilan quantifié sur une échelle large qui répond par exemple aux besoins suivants :
 - identification et hiérarchisation **des sites ou des approvisionnements à risque** pour une entreprise,
 - comparaison du **risque biodiversité au sein d'un portefeuille** d'actifs financiers.
- ❑ Le GBS est conçu pour pouvoir être utilisé avec des **outils complémentaires adaptés aux analyses « micro ».**



Antoine Cadi
Directeur Recherche et Innovation

Mail:
antoine.cadi@cdc-biodiversite.fr

Tél. : +33 (0)1 80 40 15 16
Mobile : +33 (0) 6 21 63 18 00

Antoine Vallier
Expert GBS

Mail:
antoine.vallier@cdc-biodiversite.fr

